

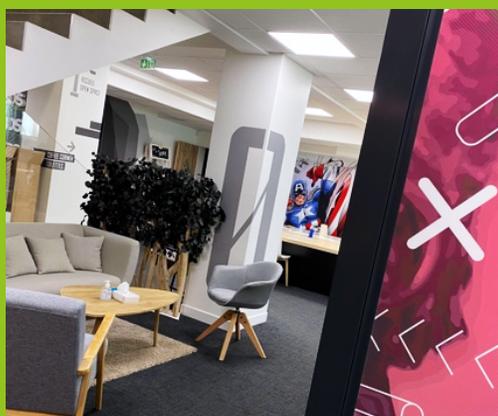


3DS
GROUPE



PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2021



CONCEPTION, FABRICATION & DÉPLOIEMENT

DÉPLOIEMENT D'IMAGE | SIGNALÉTIQUE | VITROPHANIE
ENSEIGNE | VISUELS & ADHÉSIFS | HABILLAGE DE SURFACE
SOLUTIONS D'ÉCRITURE | FILMS SOLAIRES & TECHNIQUES

1. DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU DE LA PART DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 9 novembre 2021

Je suis heureux de confirmer que 3DS Groupe réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en 2020, 3DS Groupe s'est engagé à appliquer, promouvoir et soutenir dans ses activités les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Ce document définit les principes et valeurs auxquels la société 3DS Groupe adhère et qui doivent guider chaque collaborateur du Groupe dans la pratique quotidienne de son métier.

La responsabilité sociétale, le respect de la personne et le bien-être de ses collaborateurs, la protection de l'environnement et le respect des normes du travail sont des valeurs fondamentales pour la conduite des affaires de 3DS Groupe.

Les différentes mesures s'appliquent à tous les collaborateurs ainsi qu'à toutes les personnes auxquelles le groupe est associé tels que ses clients, fournisseurs et sous-traitants représentant 3DS Groupe.

Les principes définis, ont pour but d'inciter à conduire les affaires et à accomplir notre métier de façon à maintenir et à renforcer la confiance des clients et parties-prenantes.

Quel que soit le niveau hiérarchique du collaborateur, il se doit d'appliquer, et/ou de faire appliquer, dans la limite de ses fonctions et de ses responsabilités, les règles énoncées qui s'inscrivent dans le cadre d'une exécution loyale et de bonne foi de son contrat de travail.

Bien sincèrement,

Marvyn DOUARD
Directeur Général

2. VALEURS ET IDENTITE DU GROUPE

A) QUI SOMMES-NOUS ?

Experts en communication visuelle, nous accompagnons nos clients dans le déploiement de leur identité visuelle physique. Nous regroupons en une seule entité la conception, la fabrication et l'installation de tous les éléments liés à la signalétique en général. Nous avons 8 domaines d'expertise sur lesquelles nous apportons notre savoir-faire : déploiement d'image, signalétique, vitrophanie, enseigne, visuels & adhésifs, habillage de surface, solutions d'écriture, films solaires & techniques.

B) NOS COMPETENCES

Nous offrons un accompagnement sur mesure et clef en main pour tous nos clients, de l'étude jusqu'à la mise en œuvre de nos solutions. Notre pôle gestion de projets apporte expertise technique en programmation signalétique et pilotage fin de tout déploiement, au niveau national.

Notre pôle conception, composé de graphistes expérimentés, permet la création ou la déclinaison de l'identité graphique de nos clients.

Notre atelier, doté de machines d'impression numérique et de découpe dernier cris ainsi que d'un personnel qualifié, permet une fabrication française de qualité.

Et enfin notre pôle déploiement, composé de poseurs d'adhésifs, de signalétiques et d'enseignes tous formés par notre partenaire 3M en tant qu'« Applicateur Transformateur », donne vie aux projets.

C) NOTRE DIFFERENCIATION

En regroupant sous une seule entité nos 8 domaines d'expertise, nous apportons un savoir-faire complet, une expérience unique, sur mesure et clef en main. Travailler avec 3DS Groupe c'est la garantie pour nos clients d'avoir l'esprit tranquille : notre obtention, en mars 2021, de la certification Qualif' Enseigne et Signalétique de niveau 3* nous permet de réaliser leurs projets les plus ambitieux. Nos installations et productions sont garanties par notre partenaire 3M, leader mondial de l'adhésif. En plus d'être certifiés « Applicateur Transformateur 3M », nous possédons également la garantie MCS.

Notre Showroom, situé aux portes de Paris, permet de mettre en valeur l'ensemble de nos solutions : matériauthèque, labo et exemples de réalisation ... Notre site web 3ds.fr est également une source d'idée et d'inspiration pour tous vos projets.

Enfin, nous proposons des solutions en adéquation avec les attentes RSE du monde actuel.

D) NOS VALEURS

Chaque jour et pour chaque projet, nous appliquons les valeurs de 3DS Groupe, à savoir, disponibilité, réactivité et résultat ! La croissance, depuis 1998, de notre entreprise est avant tout liée à la fidélisation de nos clients. Nous continuerons donc de respecter nos engagements tant sur la qualité de nos solutions que la qualité de notre accompagnement.

- **Réactivité** : Nous nous devons d'apporter une réponse rapide, claire et précise à nos clients dans un délais de 48h.
- **Disponibilité** : Nos équipes doivent être disponibles à tout moment pour répondre aux demandes de nos clients.
- **Résultat** : Nous garantissons de tout mettre en œuvre pour concevoir, fabriquer et installer les projets dans les délais convenus avec pour objectif premier la satisfaction client.

CULTURE D'ENTREPRISE FORTE

Les initiatives personnelles et les interactions favorisent notre croissance. Cette organisation s'articule autour d'un socle de valeurs communes, incarnées par nos dirigeants et partagées entre chaque membre du Groupe.

INNOVATION ET CREATIVITE

Proposer ou développer de nouvelles organisations de travail, des technologies et outils permettent à nos collaborateurs de s'épanouir, d'être acteurs de la croissance et renforcer notre développement.

3. DESCRIPTION DES ACTIONS

A) DROITS DE L'HOMME

SAVOIR-ETRE

Le travail est réalisé dans des espaces collectifs (openspace). Il est donc exigé que chaque salarié ait une attitude convenable, et porte une tenue adaptée à ces circonstances de travail. Dans cette optique de respect de tous, l'atmosphère sonore ne doit pas être nuisible et porter atteinte au travail d'autrui. Évoluer avec respect et confiance permet d'assurer un travail d'équipe serein.

SANTE, HYGIENE ET SECURITE

3DS Groupe garantit des conditions de travail adéquates pour ses collaborateurs, y compris en matière de santé et de sécurité. Ceux-ci ont le devoir d'y contribuer par le respect des règles de l'entreprise.

Nous assurons à l'ensemble de nos collaborateurs une sécurité optimale au sein des locaux et sur les différents lieux d'intervention en fournissant notamment un équipement de protection individuel à chaque collaborateur.

Les machines situées dans notre atelier sont uniquement manipulées par des experts. Enfin, tous nos locaux sont munis d'extincteurs en cas d'urgence.

FORMATION ET APPRENTISSAGE

Chaque employé a le droit d'être formé, conformément à la loi, que ce soit pour assurer son emploi avec toutes les évolutions qu'il comprend, que pour envisager une évolution. 3DS Groupe s'engage à assurer la formation d'un(e) jeune en contrat d'insertion ou d'alternance.

ÉQUITÉ ET NON-DISCRIMINATION

3DS Groupe attend de ses dirigeants qu'ils respectent l'égalité entre les sexes au travail.

Aucune discrimination comme le genre, le sexe, l'origine ethnique, la religion, l'âge, le handicap, la maternité, la paternité, l'orientation sexuelle ou l'orientation politique ne sera tolérée et ne saura influencer sur l'embauche, le salaire, le statut, l'accès aux formations, la promotion ou encore le licenciement, ni tout autre comportement physique, verbal ou visuel offensant. Le Groupe assure qu'il dispose des politiques et procédures nécessaires à la promotion de cette égalité, de cette diversité et de cette inclusion. Plus encore, nous favorisons un environnement dépourvu de harcèlement et de représailles.

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

3DS Groupe encourage la lutte contre le harcèlement moral et/ou sexuel. Chaque collaborateur est traité avec égalité et respect. Aucune sanction physique, ni harcèlement ou tout autre abus de nature physique, sexuelle, psychologique, écrit ou verbale ne sera tolérée au sein du Groupe.

SECURITE ET PREVENTION

Dans le but d'assurer la sécurité de notre personnel, de nos sous-traitants et des éventuels tiers, il est obligatoire de porter les équipements de protection individuelle (EPI) suivants sur tous nos sites de déploiements :

Tous les collaborateurs sont tenus de se conformer aux règles cardinales suivantes : casque, chaussures de sécurité, vêtements de haute visibilité, casque anti-bruit, gants.

→ Tous les EPI exigés pour une tâche précise, doivent être correctement portés et utilisés. Cette règle s'applique en particulier, mais pas exclusivement, lors de l'utilisation d'objets contondants (cutter, plaque en dibond...), de la manipulation de liquides en zones fréquentées (possibilités de chute), du travail en hauteur (positionnement sur des échelles, nacelles, escabeaux, échafaudages...), de l'utilisation de diables de chantier, mais aussi lors d'accès à des zones à risques, préalablement signalées.

- Les protections collectives doivent être mises en place avant toute intervention sur chantier (filets amortisseurs de chutes, gardes corps des échafaudages, capots insonorisant sur certaines machines...).
- Tout accident du travail ou incident doit être déclaré. Il sera par la suite analysé afin d'en déterminer les causes, de décider des actions correctives et d'en partager les enseignements.

SUIVI DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

	Nombre accident du travail	Nombre jour accident du travail	Nombre jour arrêt maladie	Nombre jour congé maternité	Nombre de jour congé paternité	Effectifs
2020	4	31	180	122	11	36
2021	4	39	60	0	36	44
Évolution 2020 - 2021	0,00%	25,81%	-66,67%	-100,00%	227,27%	22,22%

B) TRAVAIL

LE TRAVAIL DES ENFANTS

3DS Groupe s'engage à appliquer les dispositions relatives à l'élimination du travail des enfants et à la protection des enfants. 3DS Groupe s'engage en particulier à ne pas employer de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum légalement requis, conformément à la loi française du 22 mars 1841 qui interdit aux enfants de moins de 16 ans de travailler. Le Groupe ne tolérera pas le travail illégal ou l'exploitation d'enfants sur le lieu de travail et coopérera avec les forces de l'ordre pour traiter les cas dont il aurait connaissance.

LE TRAVAIL NON-DECLARE

L'activité professionnelle exercée par nos collaborateurs est déclarée par un contrat de travail. Selon le Code du travail, toute activité réalisée dans un but lucratif doit être déclarée pour bénéficier du statut de travailleur et payer des cotisations sociales. 3DS Groupe s'engage à ne pas avoir recours au travail illégal tel que défini par les lois françaises.

TRAITE DES ETRES HUMAINS ET DROIT AU TRAVAIL VOLONTAIRE

3DS Groupe s'engage à ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire, c'est-à-dire tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré. La rétention, comme condition d'emploi, des papiers d'identité, passeports, certificats de formation, permis de travail ou tout autre document d'identification est interdite, de même que l'obligation pour les travailleurs de fournir des dépôts ou garanties financières.

3DS Groupe ne s'associera pas avec des organisations ou entités qui tolèrent le travail sous contrainte ou forcé, avec peu ou aucune liberté de choix, ou qui le pratiquent elles-mêmes.

LA REMUNERATION

La rémunération se veut équitable entre tous les collaborateurs et compétitives par rapport au marché. Les objectifs de rémunération au sein de 3DS Groupe sont les suivants :

- Rémunérer la performance individuelle et collective
- Motiver et fidéliser nos collaborateurs
- Attirer de nouveaux talents
- Respecter la réglementation et la politique de l'entreprise notamment grâce à la convention collective

La politique de rémunération repose sur l'association d'une rémunération fixe et variable mais aussi sur l'intéressement. La rémunération fixe est définie en fonction du poste occupé, de l'expérience et du niveau de responsabilité. Elle peut être revue dans plusieurs situations :

- Evolution des responsabilités ou des compétences de l'employé
- Augmentation décidée d'un commun accord lors de l'entretien annuel

La rémunération variable récompense le salarié sur sa performance durable et est évaluée en fonction de ses objectifs définis lors de l'entretien annuel.

La prime d'intéressement constitue une variable faisant appel à l'implication collective. Cette rémunération complémentaire versée en fin d'exercice fiscal varie selon la réalisation des objectifs fixés par l'entreprise.

OPPORTUNITE DE REMUNERATION



C) ENVIRONNEMENT

NOTRE DEMARCHE RSE

Chaque année 3DS Groupe est audité par Ecovadis pour noter notre démarche RSE (organisme indépendant).
Notre démarche est double :

En interne :

- Recyclage de l'ensemble des déchets de l'atelier et du bureau
- Processus gestion de projets 100% digitale
- Gestion écoresponsable des énergies
- Nous faisons appel à des sociétés d'insertion professionnelle

Pour nos projets :

- Utilisation de machines d'impression latex (sans solvants) avec encrage à base d'eau
- Utilisation de films sans PVC, certifiés GREENGUARD ou ECOLOGO
- Utilisation de LED pour la fabrication des enseignes
- Proposition de produits comme le 3M™ DI-NOCTM permettant de rénover les surfaces sans les changer

REDUIRE NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Conscients que le respect de l'environnement est un enjeu crucial, nous avons décidé d'en faire une préoccupation collective et partagée avec toutes les parties prenantes de la société.

Pour répondre à notre volonté de réduire notre impact sur l'environnement, nous avons pris des initiatives visant à promouvoir une plus grande responsabilité écologique, notamment en favorisant l'utilisation de produits toujours plus respectueux de l'environnement ou encore en réduisant notre économie d'énergie.

3DS Groupe intègre les critères de respect de l'environnement, d'hygiène et de sécurité dans l'achat de produits et services, la conception, la réalisation et la mise en œuvre de ses propres produits et services afin de réduire son impact dans ces domaines tout au long de leur cycle de vie, tout en maintenant et/ou améliorant leur qualité.

RECYCLAGE ET VALORISATION DE NOS DECHETS

Parce que nous sommes conscients de notre impact environnemental, nous avons fait appel à une société extérieure experte dans le recyclage des déchets d'entreprises. Les Joyeux Recycleurs nous aide dans notre mission de recyclage de nos déchets mais aussi dans notre engagement social car pour chaque kilo de déchet collecté, 5 centimes d'euros de dons sont reversés à l'association Ares Atelier œuvrant pour l'insertion professionnelle.

Pour aller plus loin dans notre démarche de réduction des déchets, nous avons mis en place une fontaine à eau (froide, chaude et pétillante) et nous avons distribué des gourdes en verre à tous nos collaborateurs dans le but d'arrêter la consommation de bouteilles en plastique au sein de nos locaux.

D) LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

CONFLITS D'INTERETS

Chaque collaborateur, fournisseur et client évite les situations dans lesquelles il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel avec les employés du groupe ou leur proche, qui pourrait nuire à l'indépendance ou l'objectivité de leurs actions ou décisions professionnelles.

Lorsqu'il n'a pas été possible d'écartier la survenance d'un conflit d'intérêts, le responsable de la situation fait preuve de transparence et signale tout soupçon de conflit d'intérêts à 3DS Groupe de manière à ce qu'il puisse être traité.

Les décisions commerciales 3DS Groupe sont prises de manière objective, sans aucune considération personnelle.

TRANSPARENCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

3DS Groupe lutte contre les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêts, de détournement de fonds publics, de favoritisme ou de tout autre manquement.

Dans ce contexte, 3DS Groupe a mis en place une charte fournisseurs RSE. La vocation de cette charte étant de guider les actions des fournisseurs et collaborateurs du groupe en ce qui concerne :

- Les cadeaux et invitations,
- Les relations avec les fournisseurs et clients,
- Les paiements de facilitation....

3DS Groupe s'engage à être compétitif uniquement grâce aux produits et services qu'il propose, sans jamais proposer, promettre ou fournir, directement ou indirectement, quoi que ce soit de valeur en ayant l'intention d'influencer quiconque dans ses décisions ou de fournir un avantage concurrentiel déloyal.

4. MESURE DES RÉSULTATS

A) NOTRE RESPONSABILITE SOCIETALE

Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs.



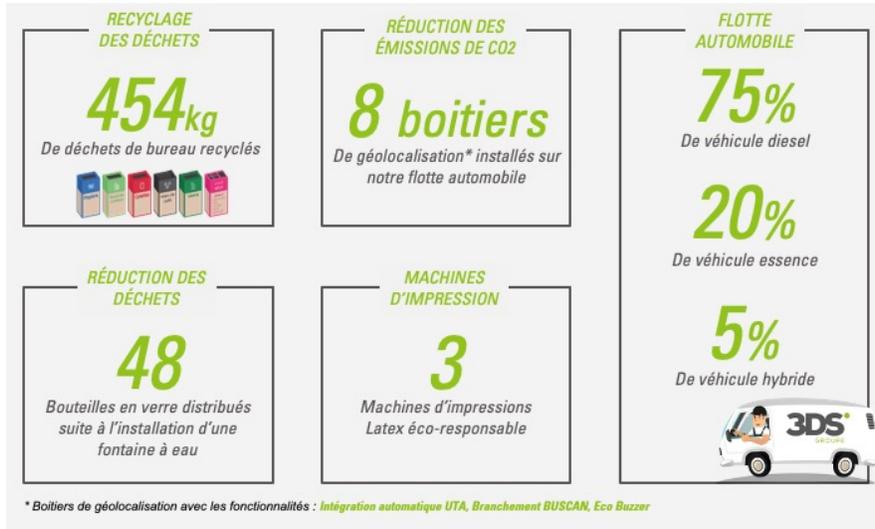
B) NOTRE RESPONSABILITE ECONOMIQUE

Développer des relations et des solutions éthiques.



C) NOTRE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Réduire notre empreinte environnementale.



D) NOTRE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Le recyclage de nos déchets de bureau en 2020 ont permis :

